

INSCRIPTION UNSS

Pour l'escalade, le jeudi 15 octobre 2020 à 9h50 dans la cour
Pour le tennis de table et la CO, vendredi 16 octobre à 9h50 dans la cour

Les entrainements commencent à partir du lundi 2 novembre

LUNDI	TENNIS DE TABLE	M SERGENT 17h35-19h
MARDI	ESCALADE	Me CHARPENTIER 17h35-19h
MERCREDI	Pour les volontaires, compétitions suivant le calendrier des différentes activités +CROSS	
JEUDI	ESCALADE (débutants 6 ^{ème} 5 ^{ème})	Me FEUTRY 17h35-19h
VENDREDI	COURSE D'ORIENTATION et RAID	Me LORVELLEC 17h35-19h

Pour s'inscrire : 2 choix possibles

Choix N°1 : Prendre une licence seule :22 euros en chèque (de préférence) ou en espèces ou avec des tickets loisir donnés par la CAF (il faut désormais contacter la CAF pour les recevoir ; chaque ticket a une valeur faciale de 10 euros, nous ne pouvons pas rembourser la différence).

Choix N°2 : Prendre une licence avec le maillot de l'association sportive :28 euros (mêmes modalités de paiement), uniquement pour les 6èmes / 5èmes (il ne reste que des petites tailles)

La licence permet : -d'être assuré en cas de blessure ou d'accident

-de pratiquer jusqu'à 2 activités parmi les 4 possibles

-d'être transporté gratuitement pour toutes les compétitions

-de faire partie de l'AS et de participer aux différents événements (cross, sorties VTT, Raid...)

Pour être inscrit, votre enfant doit rapporter l'autorisation parentale remplie et signée dès sa première séance (au dos de la feuille) accompagnée du règlement de la cotisation au plus vite.

Pour essayer gratuitement :

En cas de « doute », votre enfant a la possibilité de venir tester une ou deux activités pendant 1 ou 2 séances d'entraînement avant de s'inscrire et de s'engager. Votre enfant doit obligatoirement rendre l'autorisation parentale signée au plus tard le jour de l'entraînement, que ce soit pour essayer ou pour s'engager

Exigences :

-Toute absence devra être justifiée par les parents (mot dans le carnet ou sur papier libre)

-Une inscription vaut pour un engagement d'une année (fin des entrainements début juin)

-Tout comportement inapproprié peut être sanctionné selon le règlement intérieur du collège, jusqu'à être exclu de l'association sportive en cas de faits graves ou répétés.

-Le respect du protocole sanitaire d'EPS s'impose (masque, distanciation, lavage des mains...)

Organisation :

-le matériel est prêté dans toutes activités. L'élève peut rapporter son matériel personnel s'il le souhaite mais il en est entièrement responsable (casse, perte, vol)

-un maximum de 24 élèves inscrits par entraînement

-pour le début de la séance : rendez-vous avec le professeur concerné soit dans la cour du collège à 17h30, soit au niveau de la grille située en arrière de la salle des sports, rue Gil Franco à 17h35

-pour la fin de la séance, tous les élèves repartent par la grille située rue Gil Franco à 19h (sauf les internes)

-en cas d'annulation d'un entraînement, sauf avis contraire, un message vous sera envoyé et/ou un affichage à la vie scolaire mentionnera l'annulation (conseil de classe, réunion parent prof, stage, maladie...)

-en fonction des mesures gouvernementales, il est possible que les activités soient modifiées, suspendues temporairement ou qu'elles soient annulées en cas de confinement.

Pour les compétitions :

- à ce jour, les compétitions inter établissements sont interdites.

-les compétitions ne sont pas obligatoires et ont lieu certains mercredis après-midi (le calendrier sera fourni sur demande). Il s'agit de rencontrer les élèves pratiquant la même activité dans les différents collèges du Boulonnais, puis du Département et enfin de l'Académie (suivant le niveau des élèves)

-en cas de compétition, une autorisation parentale sera distribuée et sera à rapporter signée au plus tard le jour de la compétition. Cette autorisation précisera les heures de rendez vous et le lieu de la compétition

-toutes les informations importantes seront notées sur le tableau situé dans le hall d'entrée du collège

AUTORISATION PARENTALE

NOM/PRENOM DE L ELEVE.....CLASSE :

DATE DE NAISSANCE : /..... /.....

INTERNE oui non

N° DE TELEPHONE DES PARENTS :

ADRESSE :

MAIL DES PARENTS (facultatif) :

LICENCE : Sans le maillot (22euros) Avec le maillot (28euros)

MODE DE PAIEMENT :

Chèque Espèces Tickets loisir de la CAF.....(nombre) Mixte.....

Je soussigné (e).....autorise mon enfant.....à
pratiquer le(et)..... dans le cadre de l'association sportive
du collège pour l'année scolaire 2020 2021.

En outre, j'accepte que les responsables de l'association sportive ou de l'UNSS autorisent en mon nom une
intervention chirurgicale en cas de besoin et d'urgence vitale : oui non

Votre enfant sera assuré par le contrat MAIF collectivité, souhaitez-vous souscrire pour 10,40 € à une
assurance complémentaire à cette compagnie : oui non

Enfin j'accepte la prise et la diffusion de photo/vidéo de mon enfant sur le site internet du collège et/ou sur
le tableau d'affichage du collège : oui non

Fait à....., le /..... /.....

Signature des parents :